

Commune de l'Hôpital-du-Grosbois

Compte-rendu de la séance du conseil municipal du 4 septembre 2025

Absent excusé : Gérald BEPOIX donne procuration à Eugénio NOVOT.

Secrétaire de séance : Marie-Jo FLEURY.

I / URBANISME

Déclarations préalables :

- Eugénio NOVOT - 6 rue de la Fromagerie : remplacement de fenêtres, porte entrée, et pose volets roulants PVC blanc.
- Patrick DESROLLES - 32 Grande rue : ouverture fenêtre côté rue.
- Francis BEPOIX - 8 rue du Stade : construction piscine et pose d'une clôture.
- SCI JACQS (Nicolas JACQUIN) -14 rue de la Gare : création appartements/ ouverture fenêtres de toit.

Permis de construire :

- Florian FORTERRE - lotissement « le clos du centre » : construction d'une maison.
- Lucas FRION - lotissement « le clos du centre » : construction d'une maison.
- Gaec des 3 chênes - route de Charbonnières : construction d'un bâtiment de stockage.

Avis favorable du Conseil à l'unanimité pour ces demandes.

1- FAMILLES RURALES : renouvellement de convention de mise à disposition des locaux périscolaire et micro-crèche

La convention est valable 3 ans avec reconduction express (le cas échéant préavis d'un an) ; date de début : 01/01/2025.

Au titre du groupe scolaire, la convention concerne les sanitaires, la salle de motricité, la cour et le préau.

Les loyers annuels sont les suivants : 11 000 € pour le périscolaire et 13 750 € pour la micro-crèche.

2- COMPETENCE ASSAINISSEMENT : dissolution du budget annexe au 1^{er} janvier 2025 et transfert à la Communauté de Communes Loue Lison.

Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention de transfert de mise à disposition et valide les transferts de crédits correspondants.

3- ENTREE DE DEUX LOTISSEMENTS DANS LE PATRIMOINE COMMUNAL (dont servitude de passage).

Les aménagements des lotissements « Le Bas des Champs » et « Les Grandes Planches » sont terminés ; il convient de transférer les équipements des voiries vers le patrimoine public communal. Une servitude de passage est prévue sur la parcelle ZC 184 (GFA du Gros Orme) depuis la rue des Grandes pièces pour accéder au puits perdu situé derrière le lotissement « Le Bas des Champs ». Ces éléments seront finalisés par un acte notarié signé entre les parties ; à ce titre, le conseil autorise le Maire à signer les documents s'y rapportant.

4- POINT RENTREE SCOLAIRE.

Il y a 77 élèves pour cette année 2025-2026. La répartition est la suivante :

Petite section/moyenne section : 18

Moyenne section/grande section : 17

CP/CE1 : 18 (19 à partir du 3 novembre)

CE2/CM1/CM2 : 23 (avec décloisonnement des CE2 de 13 h 45 à 15 h tous les jours).

5- QUESTIONS DIVERSES.

- ⊕ Pour rappel : le comice prévu le samedi 20 septembre est reporté en 2026 à la suite d'une décision de la Fédération Départementale des Comices.
- ⊕ Le Syndicat de la Haute Loue nous alerte sur la limite de la capacité du château d'eau. Le volume actuel est de 200 m³ dont 120 m³ sont affectés à l'incendie et 80 m³ à la consommation journalière. Or, le volume de 80 m³ serait très souvent dépassé. Une étude plus approfondie va être engagée.
- ⊕ Les prochaines élections municipales sont prévues les 15 et 22 mars 2026 avec un scrutin par listes et parité Homme/Femme.
- ⊕ Des buts multisports ont été installés sur l'ancien terrain de tennis.
- ⊕ Reprise des activités des associations :
Chorale « les Z'enchantés » : 12 septembre
Fitness : 16 septembre
- ⊕ La prochaine « vente boulangerie » organisée par les parents d'élèves aura lieu le dimanche 5 octobre.
- ⊕ Rappel application d'information mobile « Intramuros » :
Vous y trouverez toutes les informations relatives à votre commune.
application à télécharger gratuitement via Play Store (Android) ou Apple Store (iPhone).
- ⊕ Recensement population : dans le cadre du recensement prévu du 15 janvier 2026 au 14 février 2026, la commune souhaite recruter deux agents recenseurs à partir du 1^{er} janvier 2026. Pour toute information, contacter Sylvie CUCHOT (coordinatrice) au 06.73.53.34.74.
Les personnes intéressées peuvent se manifester jusqu'au 15 novembre prochain.

Le prochain conseil municipal est prévu le jeudi 2 octobre 2025.

La séance est levée à 22 h 10.

La secrétaire de séance,

Marie-Jo FLEURY



Le Maire,



Jean-Claude GRENIER

